



Fédération Des Délégués Départementaux
De L'Education Nationale

UNION DEPARTEMENTALE 52
DES DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

Assemblée générale à Bourmont le 21 mars 2018

Rapport moral - Exercice 2017.

Merci chers Collègues , merci chers amis de l'Ecole Publique d'être venus participer à notre assemblée générale décentralisée dans cette cité de caractère de Bourmont. Oui du caractère, il nous en faut et nous en faudra encore pour obtenir que soient sans cesse améliorées les conditions d'accueil et de prise en charge de nos jeunes haut-marnais. Face à la diminution de notre population et à son vieillissement, compte-tenu de la ruralité de notre territoire, de la désertification de nos campagnes, de l'exode de nos jeunes, et du maintien du chômage à un taux élevé, ... la qualité de notre système éducatif peut constituer un élément déterminant, susceptible d'aider à l'inversion de ce constat inquiétant. Les DDEN connaissent la place que peut prendre l'Ecole dans la formation du citoyen, acteur prochain de la revitalisation envisageable de notre département. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre action au service d'une Ecole ouverte et respectueuse de tous, garantissant une parfaite équité dans la prise en charge intra , péri et post scolaires de tous nos élèves. Ensemble, aux côtés de l'Education Nationale et avec nos partenaires que sont les élus, les enseignants, les parents, et les associations , relevons le défi et parions sur un avenir plus prometteur pour notre jeunesse . Pour ce faire, préservons au mieux, les valeurs d'une école publique qui se doit de rester laïque et solidaire, mais qui doit également se garder d'écarter les plus démunis , de la meilleure offre éducative possible. Tout au long de l'année, aux côtés de multiples interlocuteurs, le DDEN s'efforce d'intervenir dans le seul intérêt de l'enfant, qui, à terme ne peut que nourrir davantage l'intérêt général. Par son activité de tous les instants dans plus de 150 écoles de ce département, le DDEN espère contribuer efficacement à la satisfaction des objectifs visés.

La défense des valeurs de notre Ecole Publique.

Laïcité

La défense des principes fondamentaux de notre école publique, exige de notre part une vigilance de tous les instants ; c'est à cet égard que nous réaffirmons entre autres et avec détermination notre attachement à la Laïcité . Nous ne nous laisserons pas bernier par des épithètes, qui en altèrent sa nature et qui ne sont avancés que pour y déroger au bénéfice d'un entrisme idéologique bien prémédité. Que dire et que faire d'une laïcité souple ? bienveillante ? ouverte ? plurielle ? inclusive ? tolérante ? la Laïcité de par son caractère d'universalité ne recouvre t- elle pas à elle seule tous ces qualificatifs ? Nous n'entendons pas non plus, la prendre en considération au seul regard de la religion ! L'Ecole publique se doit de respecter tous nos enfants qu'ils soient catholiques, juifs, protestants, musulmans, bouddhistes que sais je encore ?...mais aussi et tout autant les enfants athées ou agnostiques.

Apparemment pour y parvenir, sans privilégier une appartenance plutôt qu'une autre, sans blesser quiconque, pour le respect de tous,..... bien au-delà de la séparation des Eglises et de l'Etat, de la séparation des Eglises et de l'Ecole, il est indispensable de dissocier très nettement ce qui relève de la sphère privée d'une part, de ce qui relève de la sphère publique d'autre part. Les DDEN resteront vigilants et distingueront le cultuel du culturel, de l'artistique et du festif et dénonceront tout amalgame bien calculé. Le strict respect d'un tel positionnement ne pouvait-il pas nous dispenser de ce rappel par la loi de l'interdiction du port de tout signe ostentatoire à l'Ecole. La laïcité à elle seule n'aurait-elle pas dû suffire à lever toute ambiguïté ?

S'en référer à la loi et à l'Ecole publique, aux seuls programmes, reste l'un des moyens de protéger nos élèves de tout prosélytisme. Là aussi les DDEN devront y veiller !! Pour parodier et revisiter les propos récents d'une personnalité politique :

« L'Ecole publique n'est ni la fille aînée de l'Eglise, ni la petite nièce de l'Islam mais elle exclut également tout apparemment supposé à toute idéologie partisane de quel caractère que ce soit. »

Gratuité totale ? – Des situations diverses !

Oui notre école est laïque et doit le rester, mais ne devait-elle pas être également gratuite ? En fait qu'en est-il aujourd'hui ? Transports scolaires - encadrement de la pause méridienne – structures péri et post scolairesgénèrent des frais de caractère discriminatoire et parfois difficilement supportables par les familles les plus démunies.

La ruralité ne fait qu'accentuer la disparité des situations et quand l'Ecole a été supprimée d'autres sujétions interviennent : Plus grande amplitude de la journée scolaire – dépendance totale des horaires de bus – déjeuners hors domicile - contributions financières difficilement contournables.

Les réunions « Convention ruralité » auxquelles nous sommes invités nous offrent peut-être l'opportunité d'intervenir et d'aider à une prise en compte de toutes ces disparités.

La diversité des collectivités en charge de la compétence scolaire : Communes – communes nouvelles – communauté de communes – communauté d'agglomération – syndicats scolaires, ne facilite pas, à l'évidence, la plus grande harmonisation souhaitable.

Enfin l'émergence de collectivités plus importantes pour la prise en charge de nos jeunes, devrait permettre une mutualisation intéressante des moyens ; pour autant, il s'avère difficile, pour les plus grandes collectivités, de maintenir une réactivité de proximité aussi efficace que celle constatée préalablement par les communes elles-mêmes.

Soyons vigilants pour que le nivellement pratiqué ou envisagé ne le soit pas, au détriment des écoles et des familles aux situations initialement enviables.

Rapport d'activités.

Cette année 2017 vous a mis sérieusement à contribution et comme évoqué ci-après, votre Président ne vous a pas ménagés, je vous le concède.

Renouvellement quadriennal :

En 2013 : Sur les 116 DDEN prévus, l'Union ne comptait que 96 adhérents puisque 20 DDEN bien que nommés ne sont jamais entrés en fonction. De plus, démissions et non renouvellements de mandats en 2017 nous ont conduits à recruter 58 nouveaux DDEN en 3 ans pour atteindre l'effectif actuel de 104. L'Union est divisée en 14 délégations ou secteurs disposant chacun d'un Président et d'un Vice-Président. Les secteurs recouvrent exactement les délégations. Ce recrutement et la mise en place des secteurs ont mobilisé un grand nombre d'entre nous pour un effectif encore insuffisant pour couvrir les 164 écoles haut-marnaises. Dès à présent il convient de prévoir le prochain renouvellement et ensemble engageons nous à rechercher de nouvelles candidatures et surtout n'envisageons pas de quitter l'U.D. sans avoir prévu notre remplacement. Pour ce faire attachons nous, l'aide de tous nos partenaires y compris des IEN avec le syndicat desquels nous avons convenu d'un accord. *Un DDEN par école doit rester notre objectif.*

Le DDEN , militant bénévole.

Conseils d'Ecoles, réunions de secteurs et autres, conseils d'administration et déplacements multiples mobilisent les DDEN qui, par leur cotisation, financent eux-mêmes et en quasi totalité le fonctionnement de l'Union Départementale. Ils ne bénéficient d'aucun remboursement de leurs frais de déplacements . Seul un reçu fiscal est délivré aux administrateurs pour les 3 réunions du C.A. et au Président départemental pour les 2 à 3000 km qu'il effectue chaque année pour le bon fonctionnement et le rayonnement de l'U.D.

Rythmes scolaires.

Les DDEN se retrouvent bien seuls à défendre le bien fondé de la répartition de la semaine scolaire sur 9 demi-journées. Nous avons bien pris acte de la belle unanimité réalisée pour dénoncer une soi-disant fatigue supplémentaire générée par cette 9^{ème} demi-journée. Nous ne pouvons que souhaiter une même cohérence dans tous les réaménagements probables à venir. Nous attendons néanmoins une explication de la formule à la française qui regroupe actuellement un maximum d'heures de cours, sur un minimum de jours de classe sans provoquer pour autant cette même fatigue. Heureusement notre sagesse reconnue, nous recommande d'attendre les résultats de la prochaine enquête PISA pour juger de la pertinence de ces nouveaux rythmes scolaires.

Visites et rapports de rentrée – Conseils d'écoles.

Près de 150 écoles sont concernées par la visite et le rapport de rentrée effectués par les DDEN présents à environ 450 conseils d'écoles. Les synthèses réalisées par Présidents de secteurs et Vice Présidents en charge de chacune des 4 circonscriptions ont fait l'objet de rencontres avec Education Nationale – Elus – et Parents .

Ecoles fleuries.

En 2017, 7 écoles ont participé à cette opération réalisée en partenariat étroit avec l'OCCE mais aussi avec la maison départementale du tourisme. L'évaluation a été l'objet d'une visite fin juin et le jury départemental a proposé l'envoi au National du dossier de Saint-Blin qui a obtenu un 1^{er} prix national . 50€ et diplôme ont été attribués par l'UDDEN à chacune des écoles. . L'OCCE a versé 50€ pour le lancement de chacun de ces projets. Enfin, Conseil départemental et Maison du Tourisme ont offert un bon d'achat de 50€ ,un lot et délivré un diplôme à chacune des délégations d'écoles présentes à la remise des prix le 16 mars dernier à Chaumont. Partout un travail de qualité a été fourni. Certes entre partenaires il a été difficile d'arrêter un calendrier convenant à chacun mais tous se sont investis de leur mieux.

Journée de la Laïcité.

Depuis 3 ans cette journée a été fixée en accord et en partenariat avec l'I.A. En 2017 le mercredi 6 décembre a été retenu, en matinée pour l'Arbre de la Laïcité et l'après-midi pour la conférence Péna-Ruiz.

Arbre de la Laïcité.

18 arbres sont plantés, dont 1 au conseil départemental. Les 17 autres concernent Ecoles –Etablissements scolaires : Lycée-Collège-IME. Les écriteaux ont été réalisés par le Lycée Philippe Lebon de Joinville . Le pot de clôture a été offert par communes ou établissements destinataires de cette opération ; les arbres ont été acquittés pour partie grâce à la subvention de 800€ du conseil départemental et par les collectivités territoriales ou établissements concernés. Pour cet arbre de la Laïcité, il nous faut abandonner le mercredi matin, pour arrêter un jour de classe en accord avec I.A. Le vendredi matin pourrait être avancé.

Manifestation réussie et appréciée unanimement. Gros investissement des enseignants pour la sensibilisation des élèves à ce principe de Laïcité.

Conférence sur la Laïcité avec Henri Péna-Ruiz.

Plus de 200 auditeurs ont assisté à cette conférence, dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Gendarmerie. Succès incontestable avec Henri Pena-Ruiz clair et sans ambiguïté aucune, quant à son approche de la Laïcité . Une telle conférence pourrait être renouvelée.

Ces 2 actions à l'initiative et financées par les DDEN ont été organisées en partenariat avec la Préfecture, la DSDEN, Canopé 52, le Conseil départemental, les Collectivités locales, et l'Ecole de Gendarmerie. L'investissement des DDEN dans ces opérations a été remarquable et en a garanti le succès.

Se construire jeune citoyen.

Cette opération placée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation Nationale avec pour partenaires officiels le Défenseur des droits et l'Association des Maires de France, a été lancée trop tardivement pour être prise en compte en 2017 au niveau de l'Union. Chaque DDEN a été destinataire de toutes les informations et de tous les documents utiles à la sensibilisation possible des Enseignants lors des prochains conseils d'Écoles. Nous tenterons d'être opérationnels et prêts à accompagner les projets qui nous seront proposés à la prochaine rentrée. A cet effet il nous faudra rencontrer l'I.A. pour conjuguer les différentes démarches à mettre en place.

Communication.

Il est difficile de clore ce rapport d'activités sans évoquer le lien maintenu au quotidien, par messages électroniques, entre DDEN, administrateurs, membres du bureau et Président. Outre les économies réalisées, la priorité accordée à ce moyen de communication permet une réactivité efficace pour répondre aux demandes les plus diverses, comme par exemple, celle lancée par le National sur la restauration scolaire. Désormais, toutes les informations, y compris celles en provenance de la Fédération sont partagées sans délais par tous les DDEN.

Ce rapport d'activités ne se veut pas exhaustif mais entend souligner le travail de tous les instants conduit par les DDEN au niveau de chacun des 14 secteurs, de chacune des 4 circonscriptions et du département. Il souhaite faire apparaître la nécessité de maintenir un étroit partenariat entre tous les acteurs éducatifs à quel titre que ce soit. Enfin il tente de positionner aussi clairement que possible le DDEN dans le cadre de ce partenariat constructif, au seul bénéfice de l'élève.

A Bourmont le 21 mars 2018

Le Président : André GUYOT

